

Vos questions / nos réponses

2e cure pour mon mari

Par [Profil supprimé](#) Postée le 27/08/2017 00:00

Bonjour,

Voilà mon mari à grandi dans l'alcool, il y est tombé il y a 7ans mais cela a empiré après le décès de sa mère, il en a eu un accident de voiture avec nos deux plus grands enfants , plus de voiture, plus de permis et passage au tribunal.

En août 2016 je suis tombée enceinte de notre 5e enfants, 2 mois après on me décelé une sclérose en plaques. En novembre il part 3 semaines en cure , pas facile pour moi avec les enfants, la grossesse et des poussées, il revient et rechute 3jrs après, les choses sont très difficiles pour moi , je n'accepte pas l'alcool surtout que ça le fait devenir une personne complètement différente et qui me blesse souvent. Je fini par parler de divorce et la le 3 août il retourne 3semaines en cure , beaucoup de promesse , de haine envers l'alcool , mais une fois revenu à la maison il rechute le jour même , c'est reparti pour 6-8 bière de 50cl par jour , je ne sais plus quoi penser, il me parle de gestion mais je n'en vois aucune trace , il me parle de se faire aider par un professionnel pour la gestion mais cela va t'il être suffisant ? Je ne sais même plus si je dois le croire . Vais je vraiment devoir divorcer et le laisser finir sa vie comme sa mère ? J'ai énormément de colère , encore 3 semaines pour rien ?

Mise en ligne le 28/08/2017

Bonjour,

Votre mari n'arrive pas pour l'instant à renoncer à ce que lui apporte l'alcool. Faire des cures de sevrage est une chose mais si cela n'est pas accompagné d'un suivi profond pour régler les difficultés qui le poussent à boire, alors ces efforts qu'il fait pendant la cure sont vains.

Cinq enfants, une sclérose en plaques, un mari dépendant... Cela fait beaucoup de choses à gérer. Peut-être trop ? Si cela devient trop difficile, vous devez, nous semble-t-il, faire passer en priorité ce dont vous êtes responsable, à savoir vos enfants et votre santé.

Prendre la décision de divorcer est difficile. Cela a forcément un impact aussi sur les enfants. Mais la vie au quotidien avec un père qui boit et qui est agressif n'est-elle pas déjà une souffrance ? Vivre seule en étant malade et en assumant ses enfants est également une idée qui peut être angoissante. Mais n'êtes-vous pas déjà seule à vous occuper d'eux ?

Et bien sûr, quitter quelqu'un qu'on aime parce qu'il se détruit et détruit tout ce qui se trouve autour de lui, c'est une pensée très culpabilisante. Mais la décision de se sortir de l'alcool ne vous appartient pas. Lui seul peut mener ce combat. Quoi que vous fassiez, cela ne changera rien. La seule décision qui vous appartient est de déterminer quelle est votre limite concernant cette situation.

Vous n'êtes pas obligée de rester seule pour mener cette réflexion. Vous pouvez vous rapprocher d'un CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Des psychologues pourront vous recevoir de manière confidentielle et gratuite pour vous accompagner et vous aider à réfléchir.

Vous trouverez des adresses près de chez vous sur notre site, dans la rubrique « Adresses utiles ». Vous pouvez aussi nous contacter par téléphone au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit, tous les jours de 8 h à 2h).

Prenez soin de vous.

Cordialement,
